DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

ARRONDISSEMENT DE MILLAU

Canton de Belmont/Rance

Commune de Montlaur

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

ARRÊTE n° 13/2014

Objet : Occupation du domaine public

Le maire de la commune de Montlaur ;
VU l'article 25 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.22313-1 à L.2213-4 ;
VU la demande en date du 20/05/2014 de l'entreprise Pujol Alain, 12400 Versols et Lapeyre, qui sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public ;
CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité publique, et d'assurer la sécurité des usagers et des intervenants ;

A R R E T E

Article 1: L'entreprise Pujol Alain, 12400 Versols et Lapeyre, est autorisée à occuper le domaine public, au Py, au droit de la propriété de M. Bousquet Christophe, afin de mener à bien les travaux suivants :
- réfection de toiture

Article 2 : Les travaux sont prévus dans une période comprise entre le 26 mai et le 20 juin 2014. L'autorisation est donnée pour la même période. Les travaux nécessiteront les dispositions suivantes :
- installation d'un échafaudage

Article 3 : L'entreprise Pujol Alain réalisera sous sa responsabilité l'affichage, la signalisation ainsi que la protection du chantier.

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des arrêtés et :
- publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur
- notifié à l'entreprise Pujol Alain

Fait à Montlaur le 21 mai 2014

Le Maire,
Patrick RIVEMALE